

# SCAD Covid : le télésuivi des patients Covid (suspectés ou confirmés)

Solution **simple, gratuite** et **sans installation technique** (ni pour le soignant, ni pour le patient)



## Patient suspecté ou diagnostiqué COVID,

Je sors d'hospitalisation et le médecin m'a prescrit un **télésuivi à domicile**.

### Que dois-je faire ?

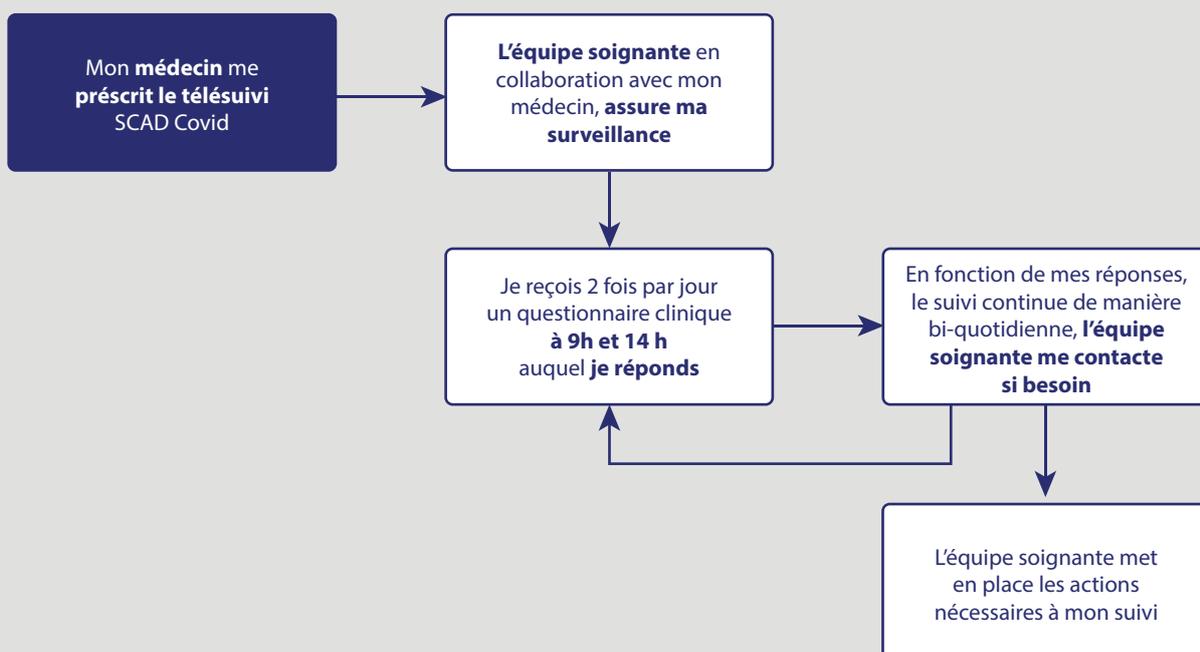


J'ai **transmis mes coordonnées** (numéro de mobile et/ou mail) à l'équipe soignante à l'hôpital pour mettre en place mon suivi à domicile.

Chaque jour, un **questionnaire** m'est envoyé en mail et/ou par SMS à **9h et 14h** me demandant de renseigner mon état de santé (comme par exemple : fatigue, fièvre, gêne respiratoire...). Il est possible de recevoir le questionnaire sur tout support, smartphone, tablette ou ordinateur MAC ou PC.

Dès que je réponds à ce questionnaire, mes **informations sont envoyées** immédiatement à l'équipe soignante qui met en place **mon suivi** ainsi qu'à mon médecin traitant (s'il le souhaite).

Chaque jour, l'équipe soignante **prend connaissance de mes réponses aux questions**. Ils peuvent me contacter pour des précisions si nécessaires et prennent les décisions médicales pour mon suivi.



Je dois **consulter et répondre** à mes questionnaires **2 fois par jour**.

En cas de difficulté, je dois **appeler mon médecin traitant**.  
Si ce dernier est indisponible, **j'appelle le 116-117**.  
**En cas d'urgence, je dois appeler le 15.**

